

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **125 (1999)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ancien siège central de la Banque populaire à Bâle (Photo Miroslav Trlica, Zurich)

Dans la catégorie « Conceptions » **327**

La restructuration de l'ancien siège central de la Banque populaire à Bâle, où la spéculation immobilière a été battue en brèche par l'initiative et l'engagement personnel important d'un groupe qui a présidé à la reconversion de cet immeuble représentatif du centre ville en un espace multiculturel à vocation diversifiée.

Signalons par ailleurs que dans son numéro 33/34 du 24 août 1999, *SI+A*, notre revue sœur à Zurich, a consacré un dossier plus étoffé, richement illustré et complété par des plans, à cette distinction SIA (Réd.) Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Klaus Fischli, arch. SIA, secrétariat général SIA, Selnaustr.16, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 45, e-mail: fischli@sia.ch

Groupe spécialisé pour les travaux souterrains

Nouveau président pour le GTS

Lors de sa séance du 7 août 1999, le Comité du groupe spécialisé pour les travaux souterrains (GTS) s'est nouvellement constitué. Peter Teuscher (1943), directeur de *BLS AlpTransit SA*, Berne, remplit la fonction de président (déjà depuis la dernière assemblée générale du mois de mars 1999). Depuis 1990, Peter Teuscher était chef de projet *Alp-Transit* pour le tunnel de base du Lötschberg. En tant que membre

de la direction du groupe *Emch + Berger*, au sein duquel il était responsable du domaine des transports, il a participé à divers grands projets tant en Suisse qu'à l'étranger.

En 1998, Peter Teuscher a changé d'employeur, entrant au service du maître de l'ouvrage, à l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne. Depuis le 1^{er} juillet de cette année, il travaille donc pour *BLS AlpTransit SA* dont il assumera la direction dès le 1^{er} janvier 2000.

Andreas Henke a quant à lui été élu comme nouveau vice-président. Andreas Henke travaille pour le bureau d'ingénieurs Lombardi à Minusio. Au sein du GTS, il est chef de projet pour l'organisation commune du congrès mondial de l'ITA 2001 avec l'organisation sœur italienne du GTS, la SIG. Enfin Werner Müller de Langenthal, membre du comité, occupe le poste de trésorier du GTS.

Passerelle Science-Cité

Un rendez-vous mensuel avec la science à ne pas manquer. Sous forme de matinées portes ouvertes, Passerelle Science-Cité fait pénétrer le public dans un laboratoire de l'Université. Le prochain rendez-vous aura lieu le samedi, 25 septembre, dans le laboratoire à ciences II, Quai Ernest-Ansermet 30. Sur le thème « Gastro-entérite : une bactérie plaide coupable », le groupe de recherche du Dr Gisou Van der Goot vous invite à découvrir les bactéries. Vous pourrez observer les effets d'une toxine sur une cellule de l'intestin à travers un microscope à fluorescence, assister en direct à l'assaut d'une cellule par une bactérie grâce à ses canaux perforateurs, découvrir les techniques ré-

centes utilisées en biochimie et biologie moléculaire...

La Passerelle Science-Cité a été créée par les facultés des sciences et de médecine de l'Université de Genève. A l'image de son comité composé de chercheurs, enseignants, agriculteurs, pasteurs, journalistes et politiciens, cette structure entend décloisonner le monde scientifique et se veut un lieu privilégié de la rencontre et du dialogue. Elle organise et coordonne différentes activités de vulgarisation destinées à un large public.

Renseignements:

Dr Anne Gaud McKee, Tél. 022/702 64 65

Distinctions du « Heimatschutz »

Le Prix Wakker 1999 décerné pour un ancien site industriel

La Ligue suisse du patrimoine national a décidé d'attribuer cette année son Prix Wakker à la commune de Hauptwil-Gottshaus, en Thurgovie. Celle-ci a su adopter un règlement sur les constructions à la fois subtil et souple, afin de sauvegarder un grand nombre de maisons d'habitation et de bâtiments industriels édifiés ces trois derniers siècles et de leur redonner une nouvelle vie. Parmi ces derniers, les logements ouvriers datant du XVII^e siècle sont - avec ceux de S-charl (GR) - les plus anciens du genre en Suisse. Ces constructions traditionnelles comptent des maisons d'habitation et des bâtisses industrielles. Le sous-sol des premières était constitué de locaux destinés à la fabrication textile, les étages supérieurs étant réservés au logement des ouvriers. Quant aux bâtiments industriels, ils ont à l'origine servi au perfectionnement de la toile avant d'être affectés à un autre usage.

Il y a trois ans, une association de sauvegarde a été créée dont le but est de préserver le patrimoine industriel des deux communes de Hauptwil et Bischofszell et de diffuser les recherches intéressantes sur ce passé.

Malgré la précarité de sa situation financière, Hauptwil a adopté un règlement progressiste sur les constructions, qui donne à l'exécutif local le pouvoir d'émettre, en application de critères rigoureux mais selon une grande liberté individuelle d'appréciation, des directives contraignantes applicables à l'aménagement de nouvelles constructions et à la transformation de bâtiments existants pour l'ensemble des constructions historiques jadis destinées à l'habitation et à l'industrie. Ce texte est en particulier basé sur les critères définis par l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). JP



Transformation de la cité de Geissenstein propriété de la coopérative EBG Luzern. Projet lauréat du prix de la Ligue suisse du patrimoine national

Le prix de la Ligue suisse du patrimoine national attribué à une coopérative d'habitation à Lucerne¹

La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) a décerné son prix 1999 « Prix du Heimatschutz » à la « Eisenbahnerbau-genossenschaft Luzern » (EBG Luzern). Fondée en 1910, cette coopérative d'habitation, n'a depuis lors, jamais cessé d'apporter des améliorations à la cité « Geissenstein ». En outre, elle a su rester fidèle à ses idéaux architecturaux et sociaux, qu'elle a pu concrétiser et développer. La rénovation des bâtiments datant des années soixante est exemplaire et pourrait servir de modèle à d'autres propriétaires.

Historique

La EBG Luzern a acheté le grand terrain d'Obergeissenstein en 1910. Le plan de quartier des architectes Moeri et Krebs englobait la construction de 173 petits immeubles et maisons individuelles et jumelles. Cet ensemble, pensé comme un village à part entière, correspond à ce que l'on appelle une cité-jardin, chaque bâtiment étant entouré de généreux espaces verts. Quatre-vingts bâtiments environ ont été édifiés entre 1912 et 1985 conformément au plan de quartier d'origine. Actuellement, la cité Geissenstein présente l'aspect d'un ensemble intéressant de constructions datant chacune d'une décennie différente de ce siècle, même si un regard critique est porté sur certaines d'entre elles. Il faut souligner que des concours d'architecture avaient été organisés avant la réalisation de chaque nouveau type de bâtiment.

Densification et assainissement

Dans les années 80, la EBG Luzern n'a pas hésité à faire démolir quelques bâtiments pour obtenir une meilleure utilisation et une densification du terrain. Pour la réalisation du projet primé, la coopérative s'est également tenue à ses principes originaux : maintien du concept de cité-jardin, espaces conviviaux destinés aux enfants et lieux de rencontre. Ce dernier projet concerne les immeubles datant des années 60, qui sont aujourd'hui vétustes et nécessitent une rénovation. Un concours d'architecture a permis de dégager une solution d'assainissement et de remise en valeur optimale. La structure des bâtiments a été maintenue, mais des annexes et des surélévations ont été ajoutées. Cette intervention place la coopérative dans une position de précurseur exemplaire pour de nombreuses constructions datant des années 60 et 70 qui ont grand besoin d'être assainies dans les agglomérations urbaines. JP

¹ Le prix du Heimatschutz est décerné à des groupements, associations, coopératives ou groupes de travail œuvrant pour la protection du patrimoine. Attribué pour la première fois en 1984, il est doté de Fr. 5000.- La remise du prix 1999 aura lieu le vendredi 29 octobre en fin d'après-midi dans la cité Geissenstein de Lucerne.

Bourse FN/SATW/(NEFF)

En association avec le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNRS), l'Académie suisse des Sciences Techniques (SATW/ASST) est en mesure d'offrir à de jeunes ingénieurs praticiens des bourses d'étude et de recherche d'un an à l'étranger ou en Suisse même pour les bourses provenant des fonds laissés par la dissolution du NEFF¹.

Ces bourses ont pour objectif de donner aux jeunes ingénieurs la possibilité de parfaire leurs connaissances professionnelles et scientifiques dans une université ou un laboratoire de leur choix, disposé à les recevoir. Un attrait particulier pour la culture et pour les langues contribue grandement à l'intégration, au succès et à l'enrichissement du séjour à l'étranger. Les candidats doivent avoir terminé leurs études d'ingénieur, avoir travaillé en principe deux ans en dehors

d'un milieu académique depuis la fin de celles-ci, être de nationalité suisse ou être domiciliés en Suisse.

Les montants alloués, qui dépendent du pays d'accueil et des charges de famille, permettent aux boursiers de consacrer l'entier de leur temps à la recherche. Le délai de demande est fixé au 1^{er} mars 2000.

Renseignements: Commission de recherche de la SATW, EPFL, ISR-DMT, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 78 06

Courrier

Sion JO 2006 - point final

(IAS N°15-16) Afin de ne pas passer pour un « idiot », je tiens à préciser que l'invitation à publier les projets Sion 2006 m'a été faite par M. Della Casa après la publication de son texte du 14 juillet 1999, alors que ces malheureux projets n'avaient plus aucune actualité...

Bernard Attinger, Architecte cantonal

¹Voir IAS N°15-16 / 1998: « La fin du NEFF - Bilan de vingt ans d'activité », p. 260

Tableau des concours

Organisateur et renseignements	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Canton du Tessin Section logistique (tél. 091 814 41 80)	Ecole secondaire cantonale, Bellinzone	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	14 février 2000 (15 octobre 99)	
Service des constructions du canton de Schwytz, Stestegstr. 3, CP 61, 6431 Schwyz	Bâtiment de sécurité comprenant une aile de détention et une aile administrative pour la police cantonale (CP)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	24 janvier 2000 (dès le 4 octobre)	
Ville de Neuchâtel (tél. 032 724 38 43)	Ecole primaire (CP 2 degrés)	Architectes suisses dipl. EPF, EIAUG, HES ou REG	26 novembre 99 (24 septembre 99)	17 Ann. p. 15
Stiftung St. Josephsheim Badstr. 4, 5620 Bremgarten	Nouveaux bâtiments pour l'école d'enfants handicapés (CP 2 degrés)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	12 novembre 99 (3 septembre 99)	
Direction des constructions du canton de Zoug (tél. 041 728 33 61 / 95)	Pénitencier intercantonal de Bostadel: rénovation et renouvellement des installations de sécurité (PQ pour CP 2 degrés)	Equipes de projet interdisciplinaires, architectes, ingénieurs civils, ingénieurs CVSE ou autres concepteurs et spécialistes (par exemple en matière de sécurité) et entrepreneurs généraux. Suisse ou professionnels étrangers selon accord OMC	24 septembre 99	
Schulgemeinde Küsnacht ZH	Réfection et extension du centre scolaire	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	12 février 2000 (8 octobre 99)	
Université de Pavie (tél. 03 82 50 42 09)	Bibliothèque centrale pour l'aire scientifique	Architectes européens selon accord OMC	(10 octobre 99)	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A)*, organe en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 142 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.